



Diocèse de Rimouski Synode 2023 SYNODALITÉ

INFO-SYNODE -3

Le Synode est une expérience spirituelle vécue dans la prière et nourrie par la Parole. Cette expérience nous invite à nous rendre disponibles pour écouter l'Esprit Saint et discerner ses appels à travers un chemin de vie et de conversion.

PRENDRE LA PAROLE : La prise de parole dans un cadre synodal est différente de celle d'un débat, d'une revendication, d'une conviction ou d'un emportement de joute oratoire. L'Institut de pastorale de Rimouski offre justement un **ressourcement en ligne** sur la façon de prendre parole en marche synodale, **le 21 mars, de 19 h à 20 h 30**. Ce sera un sujet fort intéressant pour toute personne qui devra prendre la parole, ou animer au cours de la démarche synodale. Quelques expériences synodales auront déjà eu lieu, mais cette rencontre sera un moment propice pour éclairer la façon dont nous avons pris parole jusque-là, sinon de s'y sensibiliser. J'invite particulièrement les **personnes de référence** identifiées pour les secteurs et les personnes **animatrices** de groupes à s'y joindre.

PRIER : Chaque baptisé est appelé à s'ouvrir et à se mettre en marche avec les autres baptisés pour écouter ce que l'Esprit dit à notre Église. Il convient donc que les paroisses puissent prier à l'intention du Synode en cours dans notre diocèse et dans l'Église universelle. J'ai donc mis en **ligne la prière synodale avec le logo diocésain**. Vous pourrez les imprimer en recto-verso pour en faire des copies, selon vos besoins, et inviter les assemblées paroissiales à la prier ensemble avant toute rencontre et/ou au moment des célébrations. Ainsi, beaucoup participeront, au moins par la prière, à ce dialogue synodal.

LES QUESTIONS : Suite à des échos reçus, j'aimerais clarifier que dans la Trousse synodale, les dix questions présentées pour les échanges peuvent paraître indigestes si elles sont prises toutes ensemble. Il ne conviendrait pas de donner l'ensemble à quelqu'un qui voudrait vivre une seule rencontre autour du thème de l'Écoute.

- *L'Équipe pastorale a à exercer un discernement sur le choix des questions à proposer à leur unité pastorale. Elle voudra privilégier les questions qui sont importantes pour la vie de l'Église diocésaine et locale. Le Conseil diocésain de pastorale et le Conseil presbytéral ont identifié et recommandé 4 questions plus spécifiquement :*

- Compagnons de voyage;
- Écouter;
- Coresponsables dans la mission;
- Dialoguer dans l'Église et dans la société.

- *Les sous-questions éclairent le sens de ces questions. Elles sont nombreuses, mais pourraient être laissées au choix des personnes, soit au moment de la rencontre ou avant celle-ci. En leur laissant le choix, cela indiquera leur intérêt sur le sujet et révélera aussi quelque chose de notre façon de marcher ensemble.*

LES SYNTHÈSES : La démarche synodale suppose le **discernement de l'Esprit à travers l'ensemble des synthèses remises**; je ne peux qu'insister sur le fait que tout groupe de partage **doit formuler une synthèse portant sur chacun des thèmes abordés**. C'est l'essentiel du matériel qui permettra l'élaboration de la synthèse diocésaine.

- **Combien de pages?** Maximum, *1 page pour chacune des rencontres*. Trois rencontres avec un même groupe, une seule synthèse est à produire, mais une page par thème abordé. Une rencontre abordant trois thèmes, il y aura une seule synthèse, mais une page par groupe. Vous trouverez à la page 10 de la Trousse synodale les points à retrouver dans la synthèse. Si toutefois des anecdotes ou des mises en contexte s'avéreraient utiles pour la compréhension des points abordés, celles-ci, pourront être placées en annexe de la synthèse.

- **Où les déposer?** Ces synthèses sont remises à **la personne de référence du secteur**. Celle-ci en remettra une copie à **deux endroits** : à l'équipe pastorale et au secrétariat du synode au diocèse.
- **Quand les déposer?** Dès qu'une rencontre a eu lieu, les synthèses peuvent être acheminées **à la personne de référence** pour qu'elle-même les transmette. Il est donc recommandé de transférer les synthèses au fur et à mesure qu'elles entrent à l'unité pastorale et au diocèse. Cela nous permettra de suivre l'évolution de notre marche ensemble.

- **La date limite pour le dépôt** des synthèses est au plus tard **le 26 mai**. La fin de semaine suivante un comité se penchera sur celles-ci pour débiter le discernement en préparation de la synthèse diocésaine.

À l'écoute de l'Esprit, discernons les pas pour avancer dans la synodalité et l'accomplissement de la mission de l'Église.

Chantal Blouin, S.R.C.
Coordinatrice diocésaine
Consultation synodale